Les ZoOms de Viassois pluriel n°2 Juin 2021

La voix de nos élus

Elisabeth CERNEAU et Yvon MARTIN




Un an déjà que nous siégeons dans le conseil municipal issu des élections de mars 2020. Le conseil municipal était installé le 28 mai 2020 et depuis cette date, nous avons pris nos places de conseillers municipaux d'opposition.

D'opposition oui, car pas de surprise, hélas ! La politique que poursuit M. Dartier reste dans la lignée de son mandat précédent. Les ingrédients sont les mêmes : des rêves de grandeur, un brin de mégalomanie, une dose certaine de mépris des concitoyens avec parfois quelques pincées de compassion obligée pour les plus modestes, un simulacre de concertation et de consultation, et toujours une bonne louche d'autosatisfaction. À marche forcée, on emprunte, on construit, on sacrifie les dernières parcelles agricoles.

Mais dans cette terre de vignerons, M. Dartier, quand on s'applique à tailler la vigne, c'est pour trouver le meilleur équilibre entre quantité et qualité de la future vendange. Ne perdons pas toutes nos racines !

Qui a dit ?

Le candidat Dartier, en mars 2020, proposait de répondre aux obligations légales en matière de production **« de logements locatifs aidés afin de satisfaire aux demandes des viassois éligibles et ne plus payer de pénalités ».**

Le même choisit de ne pas respecter la loi et dit lors du conseil municipal du 12 avril 2021 : les logements sociaux, « nous ne les ferons pas... » […] « Les Viassois n'en veulent pas ».

Une dartièrade du « Bien vivre ensemble »... sans EUX !

EUX, ce sont les 190 familles à revenus modestes qu'il faut loger décemment. N'auraient-ils pas droit de cité ?

M. Dartier, dites : « **JE** ne veux pas de logements sociaux », ne parlez pas en notre nom.

Qui a dit ?

« Je veux être le maire d'une ville qui permette aux jeunes générations d'y rester » ?

Ainsi s'exprimait J. Dartier lors du conseil municipal du 18 mars 2021.

La vente des futures constructions de l'avenue Pierre Castel a débuté.
Quelques exemples d'appartement :
- 2 pièces de 44,35 m^2 à 169 000 € ,
- 3 pièces de 63.41 m^2 à 249 000 €
- 4 pièces de 92.40m^2 à 298 900 €

C'est sûr, les jeunes familles viassoises vont pouvoir s'installer : Pour toute demande de financement sur 20 ans ou 25 ans, s'adresser à M. Dartier : les emprunts, il connaît !

Qui a dit ?

« Nous prenons donc un engagement : ne pas augmenter les impôts locaux »

et

Qui a fait voter ?
une augmentation de la taxe foncière frôlant les 18%

C'est vrai que les caisses sont vides : il faut les renflouer. Comment ?
A partir de cette année, les communes perçoivent intégralement la taxe foncière et sont libres d'en fixer le taux.
Chic, profitons-en ! s'est dit le maire .
Et il a fait voter une augmentation de 17,8% lors du conseil municipal du 12 avril 2021.

Quand on relit les propos de Philippe Laurent, secrétaire général de l'association des maires de France qui disait récemment : *« nous estimons que l'augmentation du taux de la taxe foncière sera en moyenne sur l'ensemble des communes de 2 à 3% »*, on mesure la chance que nous avons d'avoir un maire si prompt à assécher les deniers de la ville et si prompt à écluser ceux des citoyens.

Pense-t-il vraiment que tous les propriétaires sont des nantis ?

Et l'année prochaine,
une nouvelle augmentation ?

Qui a dit ?

Vouloir "renforcer la propreté des voies publiques avec le concours du délégataire de Service Public" ?

En tous cas, celui qui l'a dit ne l'a pas fait, si l'on en juge par la crasse de certaines rues, l'abondance de détritus non-ramassés qui font la joie des rats présents dans le village, et la collection de crottes de chiens qui pourrit la vie des riverains.

Quant au délégataire de Service Public si élégamment nommé, on a dû oublier de lui dire que le mobilier urbain faisait partie du programme de nettoyage, et que, pour que les mamans et les papas qui souhaitent s'asseoir sur les bancs du petit square derrière l'église pendant que les enfants jouent, il serait bon de temps en temps de passer ces bancs au karcher.

Mais on l'a bien compris, M. Le Maire n'a d'yeux que pour la Station ; la Station Balnéaire ! (Anciennement nommée Farinette) Sa Réalisation ! Ce qu'il considère comme le Nec plus Ultra de ce qu'on peut produire en matière de front de mer !
Mais Vias est toujours là. Un caillou dans le sable...

Qui a dit ?

Vouloir « Améliorer les liaisons entre les différents quartiers de la ville par le développement de déplacements doux (piétons, cyclistes), notamment entre Vias et Vias-Plage »

Méli-mélo dans les vélos

Les touristes sont revenus depuis le week-end de l'Ascension et on a pu constater le nombre impressionnant de vélos qui ont été garés sur les quelques parcs à vélos et surtout sur les trottoirs de Vias. Nous ne demanderons pas à ces cyclistes comment ils ont vécu leur trajet sur les pistes cyclables inexistantes entre Vias-Plage et Vias village….

Après un an de mandat, succédant aux 6 ans déjà accomplis, pourquoi cette « opération » soi-disant « programmée » n'a-t-elle toujours pas été mise en place alors que la saison a déjà commencé ???

Qui a dit ?

Vouloir : « Étudier la mise en place d'un permis de végétaliser en cœur de ville »

Bon sang mais c'est bien sûr !
Pourquoi faudrait-il un permis pour végétaliser et pas de permis pour tronçonner ?
Alors on déracine, on dévitalise, on abat !
Aïe, Aïe, Aïe !
Quand il faudrait favoriser l'ombrage pour apporter de la fraîcheur en période estivale, quand il faudrait protéger les arbres feuillus pour absorber le gaz carbonique, on préfère le BC BG : Bonnes Cisailles et Bon Goudron.

La défense de l'environnement et les préoccupations écologiques ne sont visiblement pas des valeurs partagées par tous. Vias Pluriel en avait fait un des enjeux majeurs de sa campagne ; le maire ironise sur la cruauté de la vie lorsqu'on assassine le dernier mûrier de Farinette...

M. Dartier toujours sur le podium des excès

Pourquoi cette fâcheuse manie de M. Dartier à toujours vouloir viser une place sur le podium des excès ?

- Les emprunts et la dette par habitant : gagné
- L'augmentation des impôts sur les propriétaires : gagné
- Les constructions plus hautes, plus chères : gagné
- le plus grand nombre d'arbres tronçonnés : gagné



Conseil Départemental et Conseil Régional
On doit VOTER les 20 et 27 juin !

Et si on n'oubliait pas les élections départementales et les élections régionales de juin 2021 ?
De la couleur politique du conseil départemental de l'Hérault et de celle du conseil régional d'Occitanie dépendent des décisions politiques ; leurs liens de territoire et leurs domaines de compétence s'articulent avec ceux de la communauté d'agglo Hérault Méditerranée et ceux de notre commune.
Notre quotidien dépend donc très fortement des orientations prises dans chacune de ces quatre collectivités territoriales.
Alors oui, il nous faut CHOISIR, il nous faut DECIDER de notre sort.
Pour notre canton, sur les trois binômes de candidats qui s'affrontent, seule la liste ***Gauche, Ecologiste et Solidaire*** porte les valeurs que nous avons nous-même portées pendant la campagne municipale. Sans soutenir aucun parti politique, **c'est au duo Agnès Gizard-Carlin et Frédéric Markides , représentant la majorité départementale, qu'ira notre confiance.**

Pour l'élection régionale, le choix est plus vaste et nous pouvons nous reconnaître dans les propositions de plusieurs listes. À chacun de suivre ses sensibilités !

viaspluriel@gmail.com
Vias Pluriel 2020-2026
Tract fabriqué en papier recyclé

PRIERE DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE